

Contexte

Le projet s'inscrit dans une démarche de sécurisation et de pacification des abords de l'école Réaumur, avec la transformation de la rue en espace apaisé, réservé en priorité aux piétons et aux vélos aux abords du groupe scolaire.

Description du projet

L'aménagement prévoit la fermeture définitive d'une portion de rue à la circulation (hors véhicules de service et d'urgence, et personnes à mobilité réduite) ainsi que la fermeture temporaire d'une autre portion.

Le projet se déroule en deux phases :

- **Phase d'expérimentation** : à la rentrée après les vacances de la Toussaint, pour 6 mois : mise en place d'aménagements réversibles (barrières pivotantes, éléments modulaires, marquage au sol ludique, aménagements cyclables, mobilier urbain), inspirés de réalisations menées à Barcelone, Bâle, Blois, Paris ou Grenoble.

- **Phase définitive** si l'expérimentation est concluante : aménagements pérennes envisagés (réduction de la voie de circulation, végétalisation et plantation d'arbres en pleine terre, maintien des barrières pivotantes, étude d'une barrière automatique, reboisement), sur le modèle de projets menés à Paris, Lyon ou dans le cadre d'études du CEREMA à Avignon. Une démarche citoyenne accompagne le projet, avec une réflexion sur le rôle des différents usagers (corps enseignant, enfants, parents d'élèves) et sur la pédagogie à mener auprès des riverains.

